

Bulletin municipal

Le Moustoir

Côtes d'Armor
Poher Communauté



Bloguezh mat 2021



■ DÉCEMBRE 2020

Le mot du Maire

2020 se termine et va laisser place aux traditionnelles fêtes de fin d'année.

2020, année des épreuves, marquée par la crise du Covid, les attentats terroristes sur notre territoire.

2020, année de la solidarité. Nous avons pu compter sur le dévouement, l'engagement des soignants, des enseignants, des bénévoles, des agents du service public...

2020, année du renouvellement de l'équipe municipale. Je tiens à saluer le travail des élus sortants et leur implication.

Notre commune œuvre sur plusieurs projets : l'aménagement du parking de l'étang et son accès, la rénovation de deux logements de l'ancien presbytère, l'entretien de la voirie, la réalisation d'un livret d'accueil. 2021 verra leurs concrétisations.

Les associations ont dû reporter leurs manifestations, le traditionnel repas des aînés a été annulé. Espérons qu'en 2021 ces animations se réalisent et nous permettent de nous retrouver dans la convivialité.

Le marché mis en place depuis octobre avec des producteurs et artisans locaux, a permis de tisser du lien et à la population de se retrouver.

Je terminerai cet édito en vous souhaitant une belle et heureuse année 2021.

Cédric LE MOROUX
Maire

Sommaire

Le mot du Maire	2
Aménagement du bourg	3
Nouvelle mandature	4-5
Les maires de la commune	6
Informations élections régionales et départementales.	6
Budget	7
Tarif des locations	7
Personnel communal	8
État civil	8
Marché	9
Léa Kerharo	9
Nouvelles installations agricoles	10
Gènes Diffusion	11
Agenda et associations	12
Les petits ruisseaux font les grandes rivières	13
L'école	14-15
Les modes de transports en Poher Communauté	16-18
Services publics	19

LE MOUSTOIR

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du Lundi au vendredi
08h30-12h00
13h30-17h00

Tél. 02 98 93 08 47

Mail : contact@lemoustoir22.fr

Site : www.lemoustoir22.fr

■ Aménagement du bourg



À court terme, l'un des projets de la nouvelle municipalité est de procéder à la réfection de la place située entre le plan d'eau, le bar les Ribines et le salon Charlotte Coiffure.

Avec l'installation et la reprise de deux commerces, d'un parcours de pêche et désormais l'organisation d'un marché mensuel, cet espace est devenu le centre névralgique de la commune, véritable lieu de rencontres, d'échanges et de détente.

À l'heure actuelle, la place n'est pas suffisamment mise en valeur et elle gagnerait à être aménagée. Pour ces raisons, un cabinet d'études a été mandaté afin d'envisager son aménagement et faire des propositions à la municipalité.



Ci-dessus : l'esquisse du projet de réfection et la vue actuelle de la place.

■ En bref



Urbanisme :

- 2 permis de construire pour garage
- 4 DP pour pose panneaux photovoltaïques
- Extension maison
- 15 CU dont 9 pour vente de maisons 5 pour vente de terrains et 1 pour rénovation de bâtiments.

■ La nouvelle mandature



Au 1^{er} rang de gauche à droite : Christian LE BARON, Mickaël GALGUEN, Cédric LE MOROUX, Bruno JAN

Au 2^{ème} rang : Anne-Cécile CARO ZUURBIER, Patrice LE DU, Karine DAUCE, Émilie LE BORGNE, Nolwenn COUTELLER

Au 3^{ème} rang : Goulven MONNERIE, Ingrid DI MAGGIO, Nicolas LE CAROFF, Monique GUILLEMOT, Hélène KERSULEC, Michel LE MADEC

Commissions municipales :

La commission finance

Elle assure une gestion saine du budget de la commune, étudie la faisabilité financière des nouveaux projets, demande des subventions

Elle est composée de :

C. LE MOROUX

M. GALGUEN

B. JAN

C. LE BARON

N. COUTELLER

N. LE CAROFF

P. LE DU

La commission économie, environnement social et communication

Elle assure le développement économique, l'aménagement, le cadre de vie, la jeunesse, les litiges, la communication.

Elle est composée de :

M. GALGUEN

A.-C. CARO ZUURBIER

N. COUTELLER

H. KERSULEC

E. LE BORGNE

C. LE MOROUX

G. MONNERIE

La commission voirie, sécurité, assainissement.

Elle s'intéresse à la sécurité routière, aux fossés, talus, à la signalétique, aux terrains communaux, et à l'assainissement.

Elle est composée de :

C. LE BARON,

B. JAN,

A.-C. CARO-ZUURBIER,

M. LE MADEC,

C. LE MOROUX,

G. MONNERIE.

■ La commission Patrimoine bâti, vie associative

Elle assure la gestion de l'école, de la salle des fêtes, du presbytère, de l'ancienne mairie, de l'église et les chapelles, étudie les demandes de subvention des associations et gère la vie associative.

Elle est composée de :

B. JAN,
K. DAUCE,
M. GUILLEMOT,
H. KERSULEC,
C. LE BARON,
M. LE MADEC,
C. LE MOROUX.

■ La commission Bulletin municipal

Elle se réunit afin d'élaborer le bulletin municipal annuel.

Elle est composée de :

C. LE MOROUX,
I. DI MAGGIO,
H. KERSULEC,
E. LE BORGNE,
N. LE CAROFF.

■ La commission recrutement

Elle étudie les candidatures, reçoit les candidats aux postes communaux.

Elle est composée de :

C. LE MOROUX,
I. DI MAGGIO,
M. GUILLEMOT,
B. JAN,
C. LE BARON,
E. LE BORGNE.

■ CCAS

Le centre communal d'action sociale gère les affaires sociales sur la commune, Il est composé de :

C. LE MOROUX,
K. DAUCE,
H. KERSULEC,
E. LE BORGNE,
M. LE MADEC (membre de l'UDAF),
C. DELARUE,
M. LAIZET,
C. SIBERIL,
C. TANNOU.

■ Le conseil d'école

Il gère le fonctionnement de l'école.

Il est composé de :

C. LE MOROUX
N. COUTELLER,
G. MONNERIE (UDAF),
M. FER (directrice de l'école),
L. HERRY (enseignante),
C. CAMPAN (enseignante),
E. GOUBIL (enseignante),
M. BRELIVET (délégué parent d'élève),
R. DAYON (délégué parent d'élève),
S. HUON (délégué parent d'élève).

■ Le CNAS, comité d'entreprise

des salariés :

K. DAUCE,
B. HENRY (délégué salarié).

■ Le correspondant défense

K. DAUCE.

■ Révision listes électorales

P. LE DU.

■ La commission d'appel

d'offre se réunit pour l'ouverture des plis afin d'étudier les devis pour un projet déterminé.

Les élus de la commune y participant sont :

C. LE MOROUX,
A.-C. CARO-ZUURBIER,
K. DAUCE,
C. LE BARON.

■ La commission communale des impôts directs

donne son avis sur les évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Elle est

composée de :

P. LE DU,
M. GALGUEN,
M. GUILLEMOT,
C. LE BARON,
M. LE MADEC,
C. LE MOROUX,
P. BARON,
M. LAIZET,
S. AUFFRET,
C. LE MAO,
C. STENOÛ,
M. NORAS.

■ **La sécurité routière** porte les doctrines relatives à la sécurité routière dans les différents domaines

de compétence de la commune et de proposer au conseil des actions de prévention et de sensibilisation

à l'attention de la population. Le

titulaire du conseil est :

C. LE MOROUX.

Les commissions obligatoires

■ Poher Communauté

Auprès de Poher Communauté qui assure la gestion du développement économique sur le territoire. Les élus de la commune y participant sont :

C. LE MOROUX,
M. GALGUEN.

■ Le SIRCOB

Il gère le fonctionnement de l'usine d'incinération. Les élus de la commune y participant sont :

M. GUILLEMOT,
P. LE DU.

■ Le SMAEP KREIZH BREIZH ARGOAT, syndicat chargé de la production et de la distribution

d'eau potable.

Les élus de la commune y participant sont :

N. LE CAROFF,
C. LE BARON.

■ Le Syndicat Départemental d'Énergie

qui gère la distribution d'électricité de gaz et de téléphone sur le département.

Les élus de la commune y participant sont :

C. LE MOROUX,
M. LE MADEC.

■ Le SAD du CORONG

gère le travail des aides ménagères sur le secteur de Maël-Carhaix/

Callac. L'élu de la commune y participant est :

M. LE MADEC.

■ Les maires de la commune

■ À compter de la Constitution du 22 Août 1795, on ne parle plus de Maire mais d'Agent municipal.

1795-1797 : Yves LALLAURET

1798-1800 : Nicolas THOMAS

■ En vertu de la Constitution du 13 décembre 1799 et de la loi du 17 février 1800, le Maire remplace l'Agent municipal. Il n'est plus élu mais nommé par le Préfet. La loi municipale de mars 1831 impose au Préfet de choisir le Maire parmi les membres du Conseil.

1801-1805 : Claude LE FOLL

1806-1814 : Nicolas THOMAS

1814-1823 : Joseph LE BAIL

1824-1830 : Charles COUTELLER

1830-1834 : Henry MENGUY

1834-1849 : Jean-Louis HURUGUEN

■ Durant la Deuxième République (1848-1852), le Maire est élu par le Conseil municipal.

1849-1852 : Henry MENGUY

■ Rétablissement du principe de nomination par le Préfet.

1852-1881 : Pierre HURUGUEN

■ Depuis la loi du 28 mars 1882, le Maire et les Adjointes sont élus par le Conseil municipal.

1881-1886 : Guillaume LE DEUFF

1886-1890 : Guillaume MARTIN

1890-1892 : Jules COUTELLER

1893-1896 : Yves COUTELLER

1896-1899 : Jean-François COUTELLER

1899-1900 : Charles COUTELLER

1900-1908 : Jean-Marie POULIZAC

1908-1919 : Joseph NORGANT

1920-1929 : Jean-Louis L'HOPITAL

1929-1935 : François ROUXEL

1935-1944 : Yves LE JOLIFF

1945-1947 : Pierre LE COENT

1947-1947 : Auguste COUTELLER

1947-1959 : Alphonse PINSON

1959-1971 : Ernest LE BARON

1971-1983 : Joseph GUENEGOU

1983-2008 : François-Louis KERSULEC

2008-2020 : Marie-Hélène LE BIHAN

2020- : Cédric LE MOROUX

■ Informations élections

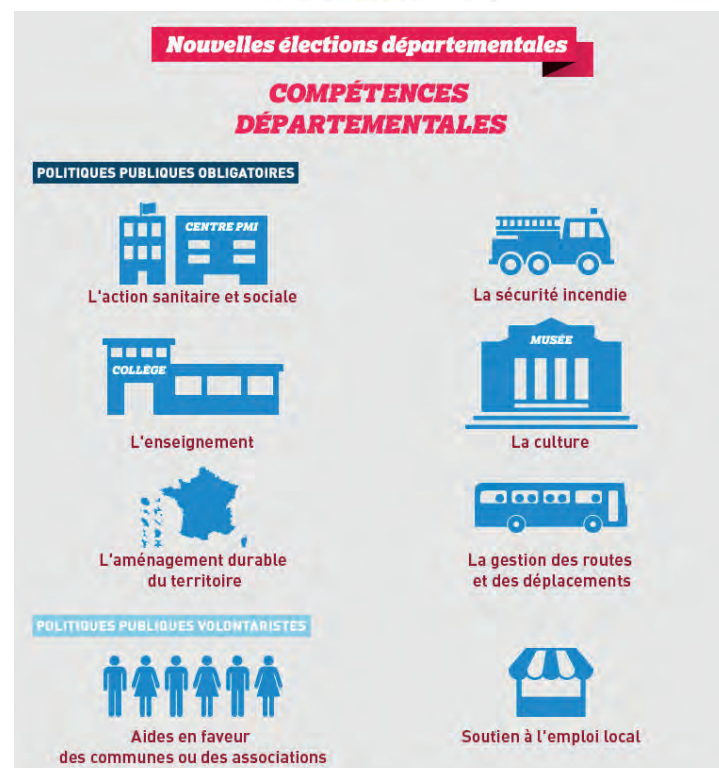
Les élections départementales et régionales se tiendront en 2021. Si ces élections sont moins médiatisées que les élections municipales ou présidentielles, elles sont tout aussi importantes.

Aides sociales, développement économique, enseignement secondaire, sécurité incendie, aménagement du territoire, transports, tourisme, sports, culture... le département et la région sont présents dans notre quotidien.

Leur investissement est essentiel : ils soutiennent nos projets.

Nous allons bientôt choisir nos représentants.

Si vous n'êtes pas déjà inscrits sur la liste électorale, pensez à le faire au moins 7 semaines avant les dates d'élections qui seront définies en fonction de la situation sanitaire.



Budget communal



I - Dépenses

- Remboursement d'emprunt	50.451 €
- Matériel :	
• Informatique mairie	4.224 €
• Four vapeur cantine	7.560 €
• Placard salle des fêtes	1.954 €
- Rénovation logement 2 du presbytère	11.048 €
- Voirie 2020	33.019 €
- Section de fonctionnement	371.099 €



II - Recettes

- Fonctionnement :	467.797 €
- Investissement :	28.905 €

Budget assainissement

- Dépenses investissement	8.860 € (remboursement emprunt)
- Dépenses de fonctionnement	1.259 € (remboursement intérêts, maintenance...)
- Recettes	10.700 € (redevances)

Budget Park An Heol

Recettes : 32.700 €

Tarifs des locations



	Associations	Moustoiriens	Extérieurs
Réunion	0		
Vin d'honneur	0	51	77
Journée ou soirée	82	102	204
2 jours consécutifs	184	184	388
Chauffage	20€/jour d'octobre à avril		
Caution pour le ménage		100 €	
Caution		600 €	

■ Personnel communal



Présentation de Yohann ROLLAND

Yohann Rolland, 34 ans, est originaire de Motreff. Il réside actuellement sur Maël-Carhaix. Après une formation en mécanique poids-lourds au lycée de Carhaix, il s'investit dans l'agroalimentaire (Boutet Nicolas, Dujardin, Ardo, Les volailles du Poher), puis à l'ESAT de Glomel où il développe des compétences dans l'entretien des extérieurs. C'est avec enthousiasme que Yohann a postulé sur le poste d'employé communal. Travailler seul, il aime cela. Travailler à l'extérieur, ce qu'il préfère. Deux qualités essentielles sur ce poste d'employé communal : l'entretien des extérieurs représente 80 % de la fonction.

Yohann prend ses marques sur la commune, découvre les raccourcis ici et là. Il valide différentes compétences au fil des formations obligatoires (nacelle, tracteur, électricité, épaveuse, AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux)).



Présentation Marine LE TÉTOUR

Originaire de Morlaix, Marine vit à Trébrivan où elle est actuellement élue municipale. Elle travaille à l'école du Moustoir depuis 2014-2015. Elle a dans un premier temps assuré le remplacement de Chantal LE DANTEC. Nous avons le plaisir de la compter cette année dans l'équipe des agents communaux en CDI à raison de 25 heures par semaine (annualisées). Marine a dans ses bagages un BPA services à la personne et un CAP petite enfance. Avant d'arriver sur la commune, elle a pu faire divers remplacements sur la région Morlaisienne, dans des écoles, des crèches, des cantines... En binôme avec Rachel LE DU, elle aide les enfants sur les temps de repas, surveille la cour lors des récréations, prépare les enfants pour la sieste, assure le ménage dans l'établissement, prépare le goûter, s'occupe de la garderie et accueille les parents le soir. Ces postes d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) connaissent peu de mouvement ; Marine est ravie d'avoir obtenu cette embauche pérenne dans son métier.

■ État-civil

Naissances

- Élaïs POULIZAC le 5 janvier 2020
- Maëlya POUILLY le 26 mai 2020
- Lina COLLIOT le 21 août 2020
- Ambre COCHENNEC le 11 octobre 2020
- Léandro STÉPHAN le 16 octobre 2020
- Ava BELLOCHE le 21 octobre 2020

Décès

- Robert LE LÉON le 5 février 2020
- Georges LE GUEN le 5 mars 2020
- Dominique BOUCHET le 6 avril 2020
- Joséphine RAOUL le 16 juillet 2020
- Christian LEGAL le 22 juillet 2020
- Nicolas GARCIA le 10 novembre 2020

Mariage

- Cédric FRATACCI et Charlotte MAGOAROU le 15 août 2020

■ Le marché



Depuis le 11 octobre dernier, un marché se tient sur le place du plan d'eau une fois par mois, mis en œuvre sous l'impulsion de producteurs locaux, il est présent de 9h30 à 13h à :

- Trébrivan les premiers dimanches du mois,
- Le Moustoir les 2^{èmes} dimanches du mois,
- Plévin les 3^{èmes} dimanches du mois,
- Treffrin les 4^{èmes} dimanches du mois.

À noter qu'il n'y a pas de marché les 5^{èmes} dimanches du mois.

Producteurs, artisans, associations y sont les bienvenus, renseignements en mairie.

■ Le témoignage de Léa KERHARO (Ouest France)

En août dernier, le quotidien Ouest-France consacrait, dans ses colonnes, un grand entretien à Madame Léa Kerharo née Péron dans le village de Kerbihan. Retour sur un témoignage saisissant qui nous ramène au lendemain de la seconde Guerre Mondiale et nous permet de plonger dans le quotidien des écoliers d'alors.

Léa Kerharo se souvient de sa 1^{re} rentrée scolaire

Le Moustoir — C'est à l'école de la commune que Léa a fait sa première rentrée. Elle sourit en évoquant des souvenirs pas si loin et pourtant d'un autre monde.

Les gens d'ici

Léa Péron (à l'époque) est née au Moustoir, en 1939, à Kerbihan, et elle fera sa première rentrée dans une classe de filles à 7 ans.

« La guerre explique cette inscription tardive, mais vous imaginez le choc pour moi ». Elle ajoute : « C'était un changement complet de vie. »

Léa arrive dans une école et ne sait pas un mot de français. « Ce fut ma plus grande désillusion, ne pas parler breton, car chez mes parents c'était leur langue. »

Elle dit aussi : « Je découvre aussi le fameux symbole, ce signe que l'on devait porter si on avait parlé breton et avec la punition qui était de rester en étude le soir. »

Le chemin à pied

Alors Léa explique qu'elle venait à l'école à pied, par des chemins mal éclairés et « où j'avais peur le soir, alors vous imaginez si j'étais puni. »

Elle se souvient de ses amies, des enseignantes dont Mlle Hénaff, Mlle Beulze... En évoquant ces souvenirs, son époux Roger s'en mêle et ils découvrent avoir eu des institutrices communes, lui qui était à l'école à Saint-Amand en Paule. « Comme aujourd'hui, le système des mutations » dit Léa.

Sur la rentrée, elle confie : « On avait une blouse neuve, car la blouse était

obligatoire, puis on avait une ardoise neuve, outil indispensable pour apprendre. La cloche signifiait que les vacances étaient finies, on rentrait en silence et pas une oreille ne bougeait dans la classe. Ce n'est pas comme aujourd'hui », ajoute-t-elle.

Léa obtiendra son certificat d'études, puis poursuivra sa scolarité en cours ménager. « Heureusement, il y a du changement, mais on va peut-être trop loin dans l'autre sens. »

Elle explique aussi l'habillement : « Je me souviens que l'on ne se changeait pas tous les jours et on avait des sabots de bois. »

Elle raconte cette anecdote : « Mon père Ernest avait retiré des clous de l'armoire bretonne pour les mettre sur mes sabots, pour que je sois belle. »

Léa évoque les rentrées d'aujourd'hui, les élèves qui n'ont peur de rien, qui mangent bien. « Nous, on avait le bon potage préparé par Ambrosine Doucen et pour le reste chacun apportait ce qu'il pouvait. Moi c'était une tartine de pain beurre et une banane. »

Léa, qui fut ensuite une grande chanteuse de kan ha diskan, apprécie ce retour de la langue bretonne en classes bilingues ou Diwan, mais pour elle la rentrée reste un jour pas comme les autres. « J'ai quand même des bons souvenirs. »



Léa Kerharo née Péron demeure aujourd'hui à Plévin.

PHOTO: OUESTFRANCE

■ Agriculture

En 2019, les exploitations à responsabilités limitées (EARL) de KERVULUET et de KERLOUZAOUEN ont vu le jour.



Rencontre avec Christopher LE COENT

Originaire du Moustoir et âgé de 29 ans, Christopher a grandi à Kervadid au Moustoir.

Anne-Marie et Bruno, ses parents y conduisent toujours une exploitation agricole. Christopher a suivi ses premiers apprentissages à l'école primaire du Moustoir, il s'est ensuite formé au lycée St-Yves de Gourin.

Son bac pro en Agroéquipement en poche, il décide de s'installer, en février 2019 sur la commune « Je voulais rester au Moustoir ». Christopher a repris la ferme de Sylvie Auffret située à Kervuluet : deux poulaillers, un de 1989, l'autre de 1991, tous deux très bien entretenus par l'ancienne propriétaire.

Christopher en est aujourd'hui à son quatrième lot de poulettes qu'il prépare comme futures pondeuses. Parallèlement à cette activité, il cultive des légumes et céréales. Enfin, il donne toujours un coup de main chez ses parents qui ne sont pas bien loin « On mutualise du matériel, il y a de l'entraide ».

Rencontre avec Guillaume POSTOLLEC

Originaire du Moustoir, Guillaume est âgé de 25 ans. Il a fait son primaire au Moustoir.

Après son Bac scientifique, il part à Rennes pour un BTS « analyse, conduite et stratégie d'entreprise » (ACSE). Il suit ensuite à Bordeaux une formation d'ingénieur agronome, puis l'installation ; « je ne me voyais pas faire autre chose ; c'est une passion ».

À ce jour, il exploite des terres : des céréales, des légumes et des plantes aromatiques. Les récoltes partent en général à Gourin ou au Moustoir « Nous avons les usines juste à côté, c'est cohérent de pouvoir les fournir », dit-il. Il a choisi l'aviculture pour préserver une qualité de vie. Il glisse, avec une petite pointe d'humour : « les bovins, c'est toujours le dimanche qu'ils s'échappent ». 23 000 poussins d'un jour vont arriver et rester 45 jours chez lui.

Guillaume et son père fonctionnent en entraide. Il a une partie du matériel, son père une autre. Ils se soutiennent lors des pics d'activité mais la gestion des deux entreprises est séparée.

L'équipe municipale leur souhaite, à tous deux, un beau parcours.



Le centre du Moustoir héberge 120 verrats.

■ Gènes Diffusion

En 1989, GENES DIFFUSION s'installait à Leinhon. Le centre de semence porcine du Moustoir, partenaire des éleveurs porcins bretons.

Le centre de production de semence porcine du Moustoir a vu le jour en 1989, grâce à l'appui de Mr Kersulec, ancien maire du Moustoir.

A l'époque, il s'agissait du premier centre porcine implanté en Bretagne par le groupe coopératif nordiste Gènes Diffusion, qui avait fait le choix, dès 1973, de mettre à profit d'autres espèces son savoir-faire acquis dans le secteur bovin.

Plus de 30 ans après sa création, le centre du Moustoir reste l'un des principaux centres de production de semence porcine du groupe Gènes Diffusion.

Implanté au cœur de la Bretagne, il emploie, au total, 8 salariés et fournit 200 éleveurs de la région dans un rayon de 200 km, mais aussi l'ensemble des éleveurs français.

Le centre est spécialisé en races pures et les 120 verrats, essentiellement Landrace et Large White, qui

y sont hébergés bénéficient de cases individuelles de 6m², conformément à la réglementation européenne sur la mise aux normes «bien-être animal», ainsi que d'un éclairage adapté reproduisant la lumière du jour et d'une température ambiante de 18/20°C.

Comme les autres centres porcins français de Gènes Diffusion, il dispose d'un protocole sanitaire très strict, afin de proposer aux éleveurs de son territoire un produit de qualité irréprochable, leur permettant d'assurer la reproduction de leur élevage dans les meilleures conditions.



Une partie de l'équipe du Moustoir



À vos agendas

Difficile de prédire quelle sera l'évolution sanitaire, toutefois, dans la mesure du possible, voici les dates à retenir :

- **Couscous**, amicale laïque :
Samedi 13 mars
- **Courses cyclistes** comité des courses : lundi 5 avril
- **Journée découverte du patrimoine** au Poher le vent tourne durant l'été (date non définie)
- **Courses KBE** (Kreiz Breiz Elites), la course doit passer à notre porte :
du 29 juillet au 2 août.
- **Fête des 20 ans** de présidence pour l'association « La Croix Neuve » :
les 4 et 5 septembre
- **Repas**, comité d'animation de la Croix Neuve :
Samedi 11 septembre
- **Repas à thème** de la commune, comité des fêtes :
Samedi 2 octobre



■ Les journées citoyennes

Deux journées citoyennes ont été organisées au deuxième semestre 2020. Lors de ces journées, des petits travaux ont été réalisés à l'école, plusieurs panneaux signalétiques ont été posés, le local communal a été trié et réorganisé.

L'objectif de ces journées est de créer du lien social entre habitants tout en œuvrant au service de la commune.

Cette année, une à deux journées citoyennes seront organisées. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

■ Les associations :

Liste des associations sur la commune du Moustoir :

■ Amicale laïque :

Présidente :
Mme Céline COATMELLEC
Impasse des genêts
22340 LE MOUSTOIR

■ La Croix Neuve :

Président :
M. Léon BERTRAND
Poulrastel
22340 LE MOUSTOIR

■ Au Poher le vent tourne :

Présidente :
Mme Claudine LE GUERN
Le Helessier
22340 LE MOUSTOIR

■ Les anciens combattants :

Président :
M. François PASQUET
Kerléon
22340 LE MOUSTOIR

■ Club Inter générations :

Présidente :
Mme Monique NORAS
Rue de l'église
22340 LE MOUSTOIR

■ Le Scrabble :

Présidente :
Edith LE LOUET
Le Helessier
22340 LE MOUSTOIR

■ Comité d'animation de la Croix Neuve

Président : M. Bruno JAN
Le Quenvén
22340 LE MOUSTOIR

■ Société de chasse :

Président :
M. Emile QUILLEROU
Querimarch
22340 LE MOUSTOIR

■ Comité des courses :

Président :
M. José LE CAROFF
Kérantré 22340 LE MOUSTOIR

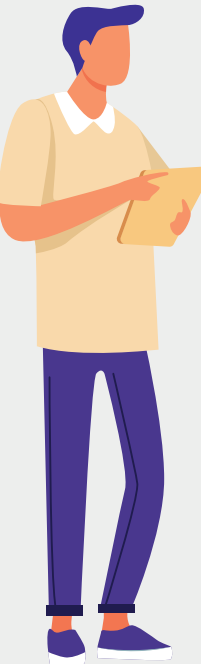
■ Enfin, l'association « pêche » :

L'AAPPMA de Maël-Carhaix qui gère le secteur du Moustoir est présidée par Denis DELARUE
5, rue des bruyères
22340 LE MOUSTOIR

■ Comité des fêtes :

Président :
M. Gurvan CEDELLE
Le Helessier
22340 LE MOUSTOIR

« J'ai des pommes à couteau, je veux bien les offrir aux enfants de l'école ; ils pourraient vendre des Bag in Box de jus de pommes pour financer leurs projets... »




Belle idée ! Pour que cela soit intéressant, il en faut beaucoup ! Vous souhaitez peut-être offrir celles que vous ne consommez pas... Si vous êtes nombreux, l'amicale réservera d'ores et déjà un créneau à l'automne pour les presser et les projets pourront prendre forme.

Une belle action en direction des enfants qui peut réunir jeunes et moins jeunes.

■ Les petits ruisseaux font les grandes rivières

« Je peux donner un coup de main pour des journées citoyennes, mais pas toujours, ça dépend de ma disponibilité ».




« Ça serait chouette si on mettait des crocus, des jonquilles dans la descente près du plan d'eau ! »

« Ah oui, ouvrir un circuit de randonnée, moi, ça me plairait ! »

Pendant les journées partagées, les liens se tissent. Si vous êtes partants, vous serez les bienvenus.

Lorsque nous sommes allés à votre rencontre, de belles idées ont émergé



« Je serais d'accord pour faire du soutien scolaire à la garderie auprès d'un enfant »

Les premiers apprentissages sont déterminants, ils mettent le pied à l'étrier. S'il y a un cap à ne pas louper, c'est bien celui-là : l'école primaire. Parfois, un petit coup de pouce en étude sera essentiel pour un enfant. Le suivi bienveillant d'un bénévole peut rassurer, mettre en confiance. L'occasion encore d'une belle coopération intergénérationnelle.

Merci à tous, vous qui, lors de nos rencontres, êtes force de proposition. Que vous souhaitiez engager du temps ou pas, vos avis nous intéressent. Pour cela, nous vous glissons un questionnaire libre dans le bulletin. Anonyme ou pas, à vous de choisir.

■ Les projets de l'école

L'organisation pédagogique

- Direction + classe maternelle : Mélinda FER
- CP-CE1-CE2 : Laurie HERRY
- CM1-CM2 : Charlotte CAMPAN et Elisa GOUBIL
- ATSEM + garderie : Rachel LE DU et Marine LE TETOUR
- Cantinière : Christelle CALVEZ



Retour sur l'année 2019-2020

L'année dernière a été comme tout le monde le sait une année très particulière avec la fermeture des écoles du 13 mars au 11 mai pendant toute la période du confinement et une ré-ouverture avec un protocole sanitaire très strict à partir du 11 mai. Nos élèves ont bien évidemment continué à travailler avec leurs enseignantes qui ont adapté leurs enseignements pour que chacun puisse poursuivre ses apprentissages à domicile. Le rôle des parents a été primordial pendant cette période afin d'accompagner leurs enfants dans ce contexte scolaire particulier. Notre école est tout de même restée ouverte pendant le confinement

puisqu'elle était un pôle d'accueil pour les enfants des personnels soignants de plusieurs communes du secteur. Cet accueil n'a été possible que grâce à l'investissement des communes, des personnels communaux et des enseignants du secteur. Avant cette fermeture, toute l'école avait participé à la création d'une toute nouvelle webradio avec les écoles de Paule et Plévin. Les classes ont enregistré plusieurs podcasts que vous pouvez écouter sur la webradio des écoles du Kreiz Breiz :

<https://ecolesdukreizbreiz.radioeducation.org/podcasts/1-ecolesdukreizbreiz>

Quelques uns des projets de l'année 2020-2021

Dans les projets de cette année, nous avons repris certains projets de l'année dernière qui n'avaient pas pu aboutir en raison de la situation sanitaire.

Comme chaque année la plupart des projets ne peuvent être mis en place qu'avec le soutien de l'amicale laïque et de la municipalité que nous remercions pour leur coopération.

L'équipe enseignante souhaite lancer avec les élèves une réflexion sur l'utilisation des écrans dans leur vie quotidienne. Ce projet se poursuivra avec les parents qui seront invités à participer à une conférence sur le rapport aux écrans et la mise en place d'une semaine sans écran.

Un projet de jardin devrait voir le jour avec la création du jardin de l'école. Toutes les classes pourront participer à la création et à l'entretien de cet espace qui aura vocation à perdurer au cours des années.

Un cycle de voile est planifié pour les élèves de cycle 3 qui bénéficieront de plusieurs séances d'apprentissage avec un moniteur de comité départemental de voile sur le plan d'eau de Maël-Carhaix avant d'aller rencontrer d'autres écoles du département pour une sortie en mer en fin d'année.

Les parents des enfants nés en 2018 et 2019 sont invités à prendre contact directement avec l'école ou avec la mairie afin de prévoir la future inscription de leur enfant.

Belle et heureuse année à tous.

La Directrice.



Toujours à la recherche d'un nom pour l'école

L'appel lancé l'année dernière pour trouver un nom à l'école n'a malheureusement pas pu aboutir. Pour rappel, nous recherchons un nom qui puisse être un hommage à une personnalité ayant été acteur de l'histoire locale ou régionale de préférence ou une proposition liée à la géographie locale. Vous pouvez transmettre toutes vos suggestions directement à la mairie, à l'école ou par mail ecole.0221440w@ac-rennes.fr



Les informations sur la vie de l'école sont consultables sur le blog

<https://ecolelemoustoir.toutemonecole.fr>



LE TRANSPORT SCOLAIRE

■ Quand et comment s'inscrire ?

L'ensemble des élèves étudiant et résidant sur l'une des communes de Poher communauté est invité à s'inscrire auprès des services de Poher communauté. Les inscriptions sont à réaliser avant la mi-juillet pour chaque nouvelle année scolaire.

■ Grille tarifaire 2019-2020

Des tarifs en fonction du quotient familial des familles.

Les abonnements sont annuels. Il est aussi possible d'acheter des tickets à l'unité (1€) ou en carnets pour une utilisation occasionnelle des transports.

■ Les lignes régionales

Ce sont les lignes de la Région qui permettent le ramassage scolaire sur les communes de Poullaouën, Plounevél, Cléden-Poher, Kergloff, Saint-Hermin, Motreff, Tréogan, Plévin, Treffrin, Le Moustoir et à destination des établissements.



LE VÉLO

Aide à l'achat d'un Vélo à assistance électrique

Vous habitez le territoire de Poher communauté et vous envisagez d'acquérir un vélo électrique : la communauté de communes vous accompagne !

Cette subvention est fixée à 20% du prix d'achat du vélo et est plafonnée à 200 €. Les aides distribuées par Poher communauté se feront dans la limite de l'enveloppe annuelle proposée.

Le vélo devra être acheté neuf, la demande devra être réceptionnée au plus tard 3 mois après l'achat du vélo. Attention, si vous obtenez la subvention, le deux-roues acheté ne devra pas être revendu dans l'année suivant son acquisition. Chaque demandeur ne pourra faire la demande qu'une seule fois, sera majeur et domicilié sur le territoire de Poher communauté.

Pour tous renseignements complémentaires sur les différents services et dispositif, veuillez-vous adresser à Poher communauté (Place de la Tour d'Auvergne - B.P 150 29833 CARHAIX-PLOUGUER - Tél : 02 98 99 48 00) ou par email : transport.habitat@poher.bzh

TaxiCom'

LE TRANSPORT A LA DEMANDE : TAXICOM

■ Il fonctionne les :

- Mardi matin : 08h30 - 13h00
- Mercredi après-midi : 13h30 - 18h30
- Jeudi après-midi : 13h30 - 18h30
- Samedi matin : 08h30 - 13h00

■ Un aller coûte 2 €.

L'utilisateur est transporté de son domicile à la destination souhaitée sur le territoire de Poher communauté.

Le service est ouvert à tous (limité aux + de 70 ans pour les résidents carhaisiens).

Le service est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les déplacements sont autorisés dans les limites du territoire communautaire avec une possibilité pour les usagers de se rendre au pôle administratif et médical de Maël-Carhaix ainsi que vers les EHPAD de Trébrivan, Maël-Carhaix, Huelgoat, Gourin Châteauneuf-du-Faou et Plonévez-du-Faou.

■ Pour utiliser Taxicom, il suffit de réserver au : 02 98 99 38 61 (le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi).

**SE DEPLACER AUTREMENT
EN POHER
ET EN BRETAGNE !**

BREIZHgo

Le réseau de transport public 100% Bretagne



LE RESEAU DE TRANSPORT REGIONAL BREIZHGO

■ SE DEPLACER EN TRAIN :

- Ligne Carhaix-Guingamp (n° vert : 0 800 880 562)

■ SE DEPLACER EN CAR :

- Ligne 15 Carhaix-Lorient (02-97-01-22-86)
- Ligne 20 Carhaix-Loudéac (02-96-68-31-39)
- Ligne 35 Carhaix-Châteaulin (02-98-90-88-89)
- Ligne 36 Carhaix-Morlaix (02-98-90-88-89)
- Ligne 61 Carhaix-Châteaulin-Brest (02-98-90-88-89)
- Ligne 62 Carhaix-Châteaulin-Quimper (02-98-90-88-89)

Les lignes de transport scolaire sont mixtes et peuvent être utilisées par tout usager dans la limite des places disponibles.

■ POUR CALCULER VOTRE ITINERAIRE

Vous pouvez utiliser le calculateur d'itinéraires mobibreizh pour simplifier vos recherches d'itinéraires en transport collectifs : www.mobibreizh.bzh

LE COVOITURAGE

Le covoiturage est une solution alternative de transport à la voiture individuelle.

La nouvelle plateforme de covoiturage du quotidien en Bretagne et Pays de la Loire Ouestgo vous permet d'effectuer une recherche sur le trajet souhaité et de vous mettre en relation gratuitement avec d'autres covoitureurs. Le site dispose de 3 modules : covoiturage domicile - travail, évènementiel ou solidaire, c'est vous qui choisissez comment vous souhaitez covoiturer !

■ EHOP

Ehop est une association dont la mission est le développement du covoiturage du quotidien. Si aucun service de transport ne peut répondre à votre besoin de mobilité, l'association partenaire Ehop vous accompagne dans la recherche d'un covoiturage. Un doute ? Une question ? Rendez-vous sur ehopcovoiturons-nous.fr ou appelez l'association au : 02 99 35 10 77.

■ Aires de covoiturage

Poher communauté compte 3 aires de covoiturage : La Villeneuve (Carhaix), Loch ar Lann (Kergloff) et Saint Catherine (Plounévezel) dont une équipée d'une borne de recharge électrique (Villeneuve) **LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES**

Il y a actuellement 4 bornes de recharge sur le territoire de Poher communauté.

Voir ici : <https://fr.chargemap.com/map>



LES NAVETTES VERS LE FESTIVAL : HEP LE BUS « VIEILLES CHARRUES »

A chaque édition du festival des vieilles charrues, des navettes gratuites au départ des communes de Poher communauté sont mises en place par Poher communauté. Elles permettent de rapprocher les festivaliers du site l'après-midi et de les ramener durant la nuit.

- Les navettes du Poher : Cléden-Poher, Kergloff, Saint- Hernin, Motreff, Poullaouën, Plounévezel, Treffrin, Tréogan, Plévin et Le Moustoir.
- La navette Ville de Carhaix.
- La navette Camping de la Vallée de l'Hyères.



LES NAVETTES VERS LES PLAGES : POHER PLAGE

Chaque été, Poher communauté prévoit des navettes gratuites à destination des belles plages de la région Bretagne. Les plages proposées sont surveillées, à proximité des commodités (boutiques, restauration, etc.) et jamais loin d'un sentier côtier, ce qui permet à tous de pouvoir bénéficier de la navette par tous les temps. En famille, seul ou entre amis, jeunes et moins jeunes, Poher communauté vous donne rendez-vous chaque mercredi de l'été (juillet/août). Les départs se font depuis la place de l'Eglise (Verdun) à Carhaix.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un responsable et il sera demandé aux parents des 12-18 ans de remplir une décharge parentale.



■ Contacts services publics



■ C.A.F

Permanence tous les mardis après-midi de 14h00 à 17h00 à Rostrenen Tél : 02 96 57 44 00

■ MSAP Maël- Carhaix

La Poste - 22340 Maël-Carhaix
Les jeudis de 9h à 12h

■ CLAJ

Tél : 02 98 93 18 77
Accueille les enfants de 11 à 17 ans

■ Comité d'entraide de Maël-Carhaix

Tél : 02 96 24 71 61

■ CPAM des Côtes d'Armor

L'assistante sociale du secteur vous recevra à Rostrenen ou à Maël-Carhaix, se déplacera soit à votre domicile ou en mairie sur rendez-vous.
Cité administrative
22110 Rostrenen
Tél : 02 96 57 44 00

■ D.D.E

Tél : 02 96 29 00 27

■ Maison de l'Enfance

Tél : 02 98 99 38 70
Accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

■ Hôpital de Carhaix

Tél : 02 98 99 20 20

■ Maison Médicale de Garde

Avec pour mission de désengorger le service des Urgences de l'Hôpital, elle accueille le public le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h. Accès par l'intermédiaire du 15 ou directement à l'Hôpital de Carhaix

■ Mission locale du Centre Ouest Bretagne

Antenne de Rostrenen
Cité administrative
Tél : 02 96 29 16 26

■ Poher Communauté

Maison des Services au public
29270 Carhaix
Tél : 02 98 99 48 00

■ Pôle Emploi

1 rue Kerven - 29270 Carhaix
Tél : 02 98 99 18 63

■ Trésor Public

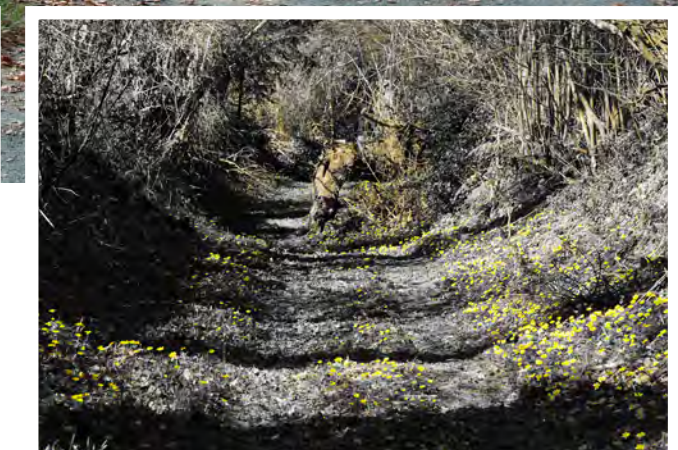
Rostrenen
Tél : 02 96 29 01 39



Nous vous rappelons la présence d'un DEA « **Défibrillateur Extérieur Automatique** » dont le but est de répondre à l'urgence des premiers secours. L'appareil est entièrement automatique, il est bilingue, le Français par défaut et une option permet de lui faire donner les instructions en Anglais.

Le défibrillateur est situé près de l'entrée de la salle des fêtes, bien en évidence, rétro éclairé la nuit. Comme l'ensemble des défibrillateurs, il est géolocalisable grâce à l'application « STAYING ALIVE » disponible sur Play store.

Des formations peuvent être programmées au cours de l'année 2021.



LE MOUSTOIR



Mairie du Moustoir
Le bourg 22340 Le Moustoir
www.lemoustoir22.fr